POLITIQUE

MUNICIPALITÉ AMIE DES AÎNÉS

DE LA MRC DE PONTIAC

MRC PONTIAC
OUTAOUAIS

Ce document a été réalisé dans le cadre de la démarche Municipalité amie des aînés (MADA) de la MRC de Pontiac, avec la participation de ses municipalités, de ses partenaires et des membres de la communauté.

Il est accessible en version électronique à l'adresse suivante : https://www.mrcpontiac.qc.ca

C.M. 2026-09-19

Tous droits réservés.

© MRC de Pontiac, 2026

TABLE DES MATIÈRES

1 PRÉAMBULE

2 MOT DU/DE LA PRÉFÈTE

3 PORTRAIT DE LA MRC DE PONTIAC ET DE SES AÎNÉS

4 QU'EST CE QU'UNE MUNICIPALITÉ AMIES DES AINÉS

5 FORMATION DES COMITÉS DE TRAVAIL ET DE PILOTAGE

6 DÉFINITION D'UN AÎNÉ

6 OBJECTIFS ET CHAMPS D'ACTION

8 IMPACTS SOUHAITÉS ET CONDITIONS DE RÉUSSITE

8 FACTEURS DE SUCCÈS

8 FACTEURS D'ÉCHEC À ÉVITER

9 PROCESSUS DE MOBILISATION AYANT MENÉ À LA POLITIQUE

9 SÉQUENCE DE TRAVAIL

10 LES ÉTAPES DU PROCESSUS RÉALISÉES PAR LE COMITÉ DE PILOTAGE

10 CARTOGRAPHIE DES PARTIES PRENANTES

12 SONDAGE CITOYEN

14 CONSULTATIONS CITOYENNES

14 ASSEMBLÉES DE PARTENAIRES

16 LA VALIDATION DE LA POLITIQUE ET DES PLANS D'ACTION MUNICIPAUX

17 VISION

17 LE PLAN D'ACTION MRC

17 OBJECTIFS GÉNÉRAUX

17 OBJECTIFS SPÉCIFIQUES

18 RÔLE DE LA MRC, DES MUNICIPALITÉS ET DES DIFFÉRENTS PARTENAIRES

19 REMERCIEMENTS

PRÉAMBULE

Avec l'un des vieillissements démographiques les plus rapides au monde, le Québec voit la proportion de personnes âgées augmenter dans toutes ses régions, des grands centres urbains aux municipalités rurales. Au cours des prochaines décennies, la population de 50 ans et plus continuera de croître de façon marquée, transformant les besoins, les attentes et la réalité du quotidien des citoyennes et citoyens. En première ligne de ces changements, les municipalités et les MRC jouent un rôle essentiel : elles sont les gouvernements de proximité les mieux placés pour adapter les milieux de vie, renforcer l'inclusion sociale et favoriser le bien-être des aînés. Dans ce contexte, l'élaboration d'une politique MADA devient un outil stratégique pour planifier l'avenir, soutenir un vieillissement actif et créer des communautés où chacun peut vivre, participer et s'épanouir à toutes les étapes de la vie.

La MRC de Pontiac et 14 de ses municipalités locales ont choisi de s'unir dans une démarche collective Municipalité amie des aînés (MADA) afin de repenser leurs façons de planifier, d'organiser et d'offrir des services et des infrastructures à leur population. Cette collaboration vise à mieux intervenir dans des domaines essentiels tels que l'habitation, la participation sociale, les services de santé, l'aménagement des milieux de vie, la communication et le transport—des enjeux particulièrement importants pour un territoire rural et vaste comme celui du Pontiac.

Grâce au **Programme de soutien à la démarche MADA**, administré par le Secrétariat aux aînés du ministère de la Santé et des Services sociaux, la MRC de Pontiac et ses municipalités participantes se sont engagées dans l'élaboration d'une politique et d'un plan d'action concerté en faveur des aînés. Cette démarche commune témoigne d'une volonté de créer des communautés inclusives, accueillantes et adaptées, où les personnes aînées peuvent s'épanouir et demeurer actives au sein de leur milieu.

Municipalité amie des aînés

En partenariat avec :

Québec

MOT DE LA PRÉFÈTE

En tant que préfète de la MRC de Pontiac, je suis fière de présenter la démarche collective Municipalité amie des aînés (MADA) que nous avons entreprise avec nos municipalités locales. Je tiens à souligner l'importance que nous accordons à nos aînés, qui sont au cœur de la vitalité et de l'histoire de notre région. Leur expérience, leur engagement et leur présence enrichissent chacune de nos communautés.

Dans un contexte de vieillissement démographique marqué, il nous appartient de planifier de façon responsable et proactive afin d'assurer à nos aînés des milieux de vie sécuritaires, accessibles et inclusifs.

Grâce à la participation active des citoyens, des partenaires communautaires et des élus, cette politique et son plan d'action reflètent les besoins réels des personnes aînées de notre territoire. Ensemble, nous nous engageons à mettre en œuvre des solutions concrètes qui favoriserons leur bien-être, leur pleine participation sociale et leur qualité de vie.

La MRC de Pontiac remercie l'ensemble des municipalités participantes et réitère son engagement à soutenir un vieillissement actif et harmonieux dans l'ensemble de notre région.

Jane Toller

Préfète de la MRC de Pontiac

PORTRAIT DE LA MRC DE PONTIAC ET DE SES AÎNÉS

La MRC de Pontiac regroupe 18 municipalités et un territoire non organisé, s'étendant de la rivière des Outaouais jusqu'aux vastes forêts du centre du Québec. Elle se distingue par ses espaces naturels préservés et son caractère rural. Territoire bilingue, elle accueille résidents et visiteurs en français et en anglais, une réalité reflétée par une majorité anglophone et une forte présence francophone.

COUP D'OEIL SUR LA MRC - 2025 (SOURCE ; STATISTIQUES QUÉBEC)	
Population (2025)	14988 habitants
(20-64 ans) (2025P)	7787 (52%)
65 ans et plus (2025)	4310 (28%)
Nombre habitants 90 ans et plus (2025P)	116
Revenu disponible par habitant (2024P)	32 079 $
Revenu d'emploi médian des 25-64 ans (2024P)	51 100 $
Valeur foncière moyenne maisons unifamiliales (2026)	255 758 $

La MRC de Pontiac connaît un vieillissement démographique marqué. En 2026, les aînés de 65 ans et + représentent environ 28 % de la population totale, une proportion appelée à doubler au cours de la prochaine décennie. Cette évolution s'inscrit dans un contexte où la MRC compte environ 14 988 habitants (2025), avec une moyenne d'âge déjà plus élevée que celle de l'ensemble de l'Outaouais.

Malgré une population vieillissante, la MRC est une communauté solidaire qui mise sur la proximité, l'entraide et la participation citoyenne pour construire un avenir inclusif pour toutes et tous.

POPULATION SELON L'ÂGE ET LE SEXE, SCENARIOS DE 2025, MRC DE PONTIAC, 2021-2040

Source : Institut de la statistique du Québec. Date de diffusion : 8 octobre 2025

SCÉNARIO	ANNÉE	TOTAL	GRAND GROUPE D'ÂGE			
			0-19	20-64	65+	85+
Données estimées	2021	14 610	2 784	8 022	3 804	325
Données estimées	2022	14 801	2 875	7 983	3 943	343
Données estimées	2023	14 787	2 861	7 871	4 055	346
Données estimées	2024	14 918	2 900	7 834	4 184	356
Référence (A2025)	2025	14 962	2 923	7 740	4 299	355
Référence (A2025)	2026	15 011	2 938	7 645	4 428	370
Référence (A2025)	2027	15 063	2 958	7 534	4 571	392
Référence (A2025)	2028	15 118	2 955	7 478	4 685	415
Référence (A2025)	2029	15 179	2 977	7 425	4 777	444
Référence (A2025)	2030	15 243	2 993	7 370	4 880	473
Référence (A2025)	2031	15 314	3 008	7 354	4 952	521
Référence (A2025)	2032	15 387	3 025	7 373	4 989	558
Référence (A2025)	2033	15 462	3 052	7 388	5 022	601
Référence (A2025)	2034	15 541	3 081	7 432	5 028	630
Référence (A2025)	2035	15 621	3 099	7 501	5 021	646
Référence (A2025)	2036	15 704	3 129	7 557	5 018	681
Référence (A2025)	2037	15 791	3 157	7 650	4 984	711
Référence (A2025)	2038	15 882	3 199	7 714	4 969	754
Référence (A2025)	2039	15 976	3 235	7 801	4 940	800
Référence (A2025)	2040	16 072	3 285	7 862	4 925	838

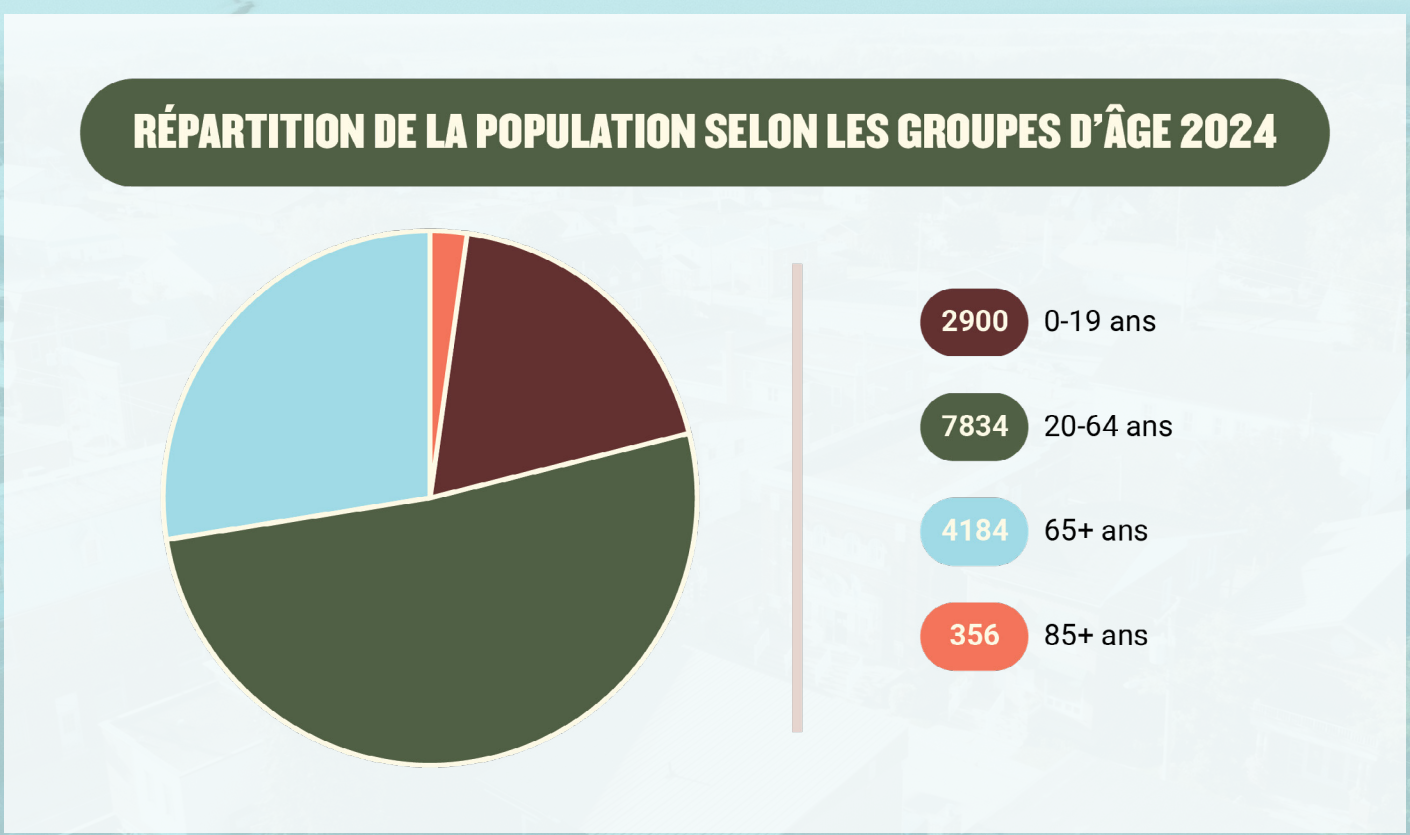

La démarche MADA vise à aider les municipalités et les MRC désireuses de développer une culture de l'inclusion et ce chez tout un chacun, quel que soit son âge ou ses capacités. Les politiques, les services et les structures qui touchent l'environnement bâti et social sont conçus pour soutenir les aînés et pour les aider à vieillir en restant actif, c'est-à-dire à vivre en sécurité, à jouir d'une bonne santé et à continuer de participer pleinement à la vie de la société.

QU'EST-CE QU'UNE MUNICIPALITÉ AMIE DES AÎNÉS (MADA) ?

Une Municipalité amie des aînés est une municipalité qui :

- met un frein à l'âgisme;
- sait adapter ses politiques, ses services et structures;
- agit de façon globale et intégrée;
- favorise la participation des aînés;
- s'appuie sur la concertation et la mobilisation de toute la communauté.

Il sied de noter que certaines municipalités de la MRC sont déjà reconnues municipalités amies des aînés, d'autres sont prêtes à s'associer à cette démarche pour obtenir la reconnaissance MADA. Cependant, pour conserver la reconnaissance « Municipalité amie des aînés » une MRC ou municipalité doit mettre à jour sa politique et son plan d'action lorsqu'ils sont échus.

FORMATION DES COMITÉS DE TRAVAIL ET DE PILOTAGE

Deux comités ont été créés afin de mener à bien la mise en place de la politique MADA.

Un comité de travail formé d'un groupe d'acteurs provenant de plusieurs secteurs avait comme objectif de guider le renouvellement de cette politique. Le comité de travail MADA accompagne l'ensemble de la démarche en collaboration avec une conseillère en développement collectif de Communagir. Il veille à coconstruire chaque étape, à adapter le langage, les méthodes et les outils au contexte et aux réalités des parties prenantes. Le comité assure également la recherche et le partage des informations nécessaires, maintient un lien constant avec le comité de pilotage et contribue à la rédaction des documents essentiels, dont la politique et les plans d'action.

Le comité de travail est formé de:

Sandra Armstrong, représentante des municipalités
Lisa Danis, représentante de la maison de la famille du Pontiac
Shelley Heaphy, représentante du Centre de Ressources Connexions
Serena Larivière, représentante du CISSSO
Kim Laroche, représentante de Bouffe Pontiac
Sabrina Ayres, MRC Pontiac
Danelle Bourque, MRC Pontiac
Marie Gionet, MRC Pontiac
Violaine Guerin, Communagir

Le comité de pilotage assure de son côté le suivi, l'ajustement et la validation du travail réalisé au fil de la démarche MADA. Véritable ambassadeur du projet, il contribue à mobiliser les partenaires stratégiques et soutient l'organisation des consultations citoyennes. Par son rôle de coordination et d'appui, il garantit la cohérence et la progression harmonieuse de l'ensemble du processus. Ce comité est formé de représentant(s) de chacune des municipalités participantes à la démarche.

- Municipalité d'Alleyn-et-Cawood ; Isabelle Cardinal et Sheila Emond
- Municipalité de Bristol ; Nancy Crain
- Municipalité de Bryson ; Joanne Ralston, Marc Gauthier et Vanessa Dagenais
- Municipalité de Campbell's Bay ; Jessica Nilsson
- Municipalité de Chichester ; Cameron Montgomery
- Municipalité de Fort-Coulonge ; Gaétan Graveline
- Municipalité de L'Île-du-Grand-Calumet ; Brian Duval
- Municipalité de L'Isle-aux-Allumettes ; Mariette Sallafranque
- Municipalité de Litchfield ; Julie Bertrand
- Municipalité de Mansfield-et-Pontefract ; Sandra Armstrong
- Municipalité d'Otter Lake ; Vincent Jones
- Municipalité de Shawville ; Crystal Webb et Lise Lacourse
- Municipalité de Sheenboro ; Jean Gleason
- Municipalité de Thorne ; Terri-Lynn Blaskie

DÉFINITION D'UN AÎNÉ

Dans la démarche Municipalité amie des aînés (MADA), une personne aînée est généralement définie comme toute personne de 50 ans et +, tout en reconnaissant que certaines personnes peuvent s'identifier aux réalités du vieillissement indépendamment de leur âge.

Membre active et indispensable de sa famille et de sa communauté, la personne aînée contribue fortement au dynamisme municipal. Par son rôle de grand-parent, bénévole, proche aidant, ami ou voisin, elle transmet des valeurs essentielles telles que l'entraide, l'humanité et le partage de son expérience.

Sa participation sociale enrichit la vie collective et aide à créer des milieux plus inclusifs, accessibles et sécuritaires. Par son parcours unique, la personne aînée demeure une richesse inestimable pour sa communauté.

OBJECTIFS ET CHAMPS D'ACTION

Dans le cadre de la démarche MADA, neuf thématiques prioritaires ont été identifiées afin de structurer les actions à mettre en place et de répondre de façon cohérente aux réalités du milieu. Chaque thématique est associée à un objectif principal qui oriente les interventions à court, moyen et long terme.

1. Communication et information
Éliminer la fracture numérique et faciliter l'accès à une information claire, centralisée et adaptée aux besoins des aînés.

2. Transport et mobilité
Briser l'isolement géographique en développant des solutions de mobilité flexibles, accessibles et adaptées aux réalités du territoire.

3. Santé et services sociaux
Simplifier l'accès aux soins et aux services, tout en soutenant adéquatement les proches aidants.

4. Participation sociale
Renforcer les occasions d'engagement communautaire, favoriser l'entraide et briser l'isolement, particulièrement chez les personnes les plus vulnérables.

5. Loisirs
Rendre les activités culturelles, sociales et sportives accessibles, inclusives et diversifiées pour l'ensemble des aînés.

6. Respect et inclusion sociale
Valoriser la contribution des aînés et encourager la mise en place d'initiatives favorisant les liens intergénérationnels.

7. Espaces extérieurs et bâtiments
Assurer un environnement physique sécuritaire, accessible et exempt d'obstacles, favorisant l'autonomie et la mobilité.

8. Sécurité
Renforcer la résilience des communautés face aux situations d'urgence, notamment en matière de pannes, de catastrophes et d'événements imprévus.

9. Habitat et milieu de vie
Diversifier l'offre de logement afin de permettre aux aînés de demeurer dans leur milieu de vie, notamment en facilitant des options de relocalisation adaptées (« downsizing »).

APPLICATION DU VIEILLISSEMENT ACTIF DANS LES MUNICIPALITÉS AMIES DES AÎNÉS

Source : Guide d'accompagnement pour la réalisation de la démarche Municipalité amie des aînés – 2e édition
© Ministère de la Santé et des Services sociaux, 2020

IMPACTS SOUHAITÉS ET CONDITIONS DE RÉUSSITEE

Deux comités ont été créés afin de mener à bien la mise en place de la politique MADA.
La démarche MADA vise à générer des impacts tangibles sur la qualité de vie des aînés, en favorisant un milieu inclusif, sécuritaire et dynamique. Les résultats attendus se traduisent par un meilleur accès à l'information pour tous, une mobilité accrue, une participation sociale renforcée et une diminution significative de l'isolement et du sentiment de solitude.

La simplification des parcours de services, le soutien aux proches aidants et la promotion de saines habitudes de vie contribueront à préserver l'autonomie des aînés. Parallèlement, l'adaptation des environnements physiques et le renforcement de la sécurité permettront de réduire les risques, notamment en matière de chutes et de situations d'urgence.

Ultimement, ces efforts convergent vers un objectif central : permettre aux aînés de demeurer dans leur milieu de vie, au sein de leur communauté, le plus longtemps possible, dans des conditions respectueuses et dignes.

FACTEURS DE SUCCÈS

La réussite de la démarche MADA repose avant tout sur une capacité collective à travailler autrement, en misant sur la collaboration, l'innovation et la proximité. Une approche interconnectée entre les municipalités permettra d'optimiser les ressources et d'assurer une offre de services cohérente à l'échelle du territoire.

L'accessibilité à l'information, grâce à une communication diversifiée et adaptée, constitue également un levier central pour rejoindre tous les aînés, peu importe leur réalité. En parallèle, le renforcement des services de proximité favorisant le maintien à domicile contribuera directement à l'autonomie et à la sécurité.

La mobilisation citoyenne, notamment à travers le bénévolat, ainsi que la capacité d'attirer une relève engagée, seront essentielles à la pérennité des actions. Enfin, des infrastructures fiables et adaptées, combinées à une offre diversifiée en logement, viendront soutenir un milieu de vie sécuritaire, inclusif et durable.

FACTEURS D'ÉCHEC À ÉVITER

Certains risques pourraient compromettre l'atteinte des objectifs de la politique s'ils ne sont pas anticipés. Le travail en silo et l'absence de vision commune représentent des obstacles majeurs à une action concertée et efficace.

Une dépendance excessive aux solutions technologiques, au détriment des interactions humaines, pourrait accentuer l'exclusion et l'isolement de certains aînés. De plus, un manque d'adaptation face aux contraintes financières risquerait d'affaiblir les services essentiels et les organismes du milieu.

Ne pas tenir compte des besoins réels exprimés par les aînés et les partenaires compromettrait la pertinence des actions mises en place. L'affaiblissement des services de sécurité de base constituerait également un enjeu critique pour le maintien des conditions de vie sécuritaires.

Enfin, une approche réactive, sans planification à long terme, limiterait la portée et la durabilité des interventions, freinant ainsi la transformation souhaitée du milieu.

PROCESSUS DE MOBILISATION AYANT MENÉ À LA POLITIQUE

La politique MADA est issue d'un processus de mobilisation et de concertation réunissant la MRC, les municipalités, les partenaires du milieu et les citoyens aînés. Cette démarche collaborative a permis de définir une vision commune, d'identifier les besoins prioritaires et de favoriser la participation active de la communauté, afin de créer un milieu de vie mieux adapté aux aînés et d'assurer la pérennité des actions.

SÉQUENCE DE TRAVAIL

La démarche d'élaboration de la politique s'est déployée sur plusieurs mois et a reposé sur une approche participative visant à assurer une compréhension partagée des enjeux, ainsi qu'une appropriation collective des orientations et des actions proposées.

La démarche s'est amorcée par une phase de clarification et de préparation, permettant de préciser les objectifs, les rôles des différentes instances ainsi que les modalités de travail. Cette étape a notamment été soutenue par des rencontres du comité de pilotage et du comité de travail afin d'assurer un cadre commun et une coordination continue de la démarche.

Par la suite, une importante phase de diagnostic et de consultation a été réalisée afin de documenter les réalités du milieu et de faire émerger les besoins, préoccupations et aspirations des différentes parties prenantes. Cette étape a compris :

- un sondage;
- six consultations citoyennes;
- une consultation des partenaires.

Ces activités ont permis de recueillir une diversité de points de vue et de mieux comprendre les enjeux vécus sur le terrain. Les informations recueillies ont ensuite été analysées et discutées au sein des instances de travail afin d'identifier les priorités d'action et les stratégies à privilégier.

Tout au long du processus, la gouvernance de la démarche a été soutenue par :

- trois rencontres du comité de pilotage, visant l'orientation stratégique et la validation des grandes étapes;
- dix rencontres du comité de travail, consacrées à l'analyse des données, à la co-construction des propositions et à l'élaboration du contenu de la politique.

Enfin, une phase de planification et de validation a permis de consolider les orientations retenues, de bonifier les actions proposées et de finaliser la politique dans une perspective de cohérence, de faisabilité et d'adhésion collective.

Clarification et Préparation

Clarification des objectifs, des rôles, des données et des partenaires pour la démarche

Diagnostic et Consultation

Sondage citoyen, analyse des données, rencontre des partenaires et consultations citoyennes pour comprendre la situation

Priorisation et Stratégie

Discussion des impacts souhaités, des actions concrètes et des stratégies à privilégier avec les partenaires

Planification et Validation

Révision des éléments par le comité de travail, validation des actions et finalisation du plan

1

Ajustement de l'offre d'accompagnement et planification de la démarche

Octobre - Novembre 2025

2

L'état de situation : comprendre et voir

Décembre 2025 à Mars 2026

3

Identification des priorités d'action et des stratégies

Avril - Mai 2026

4

Planification collective

Juin 2026

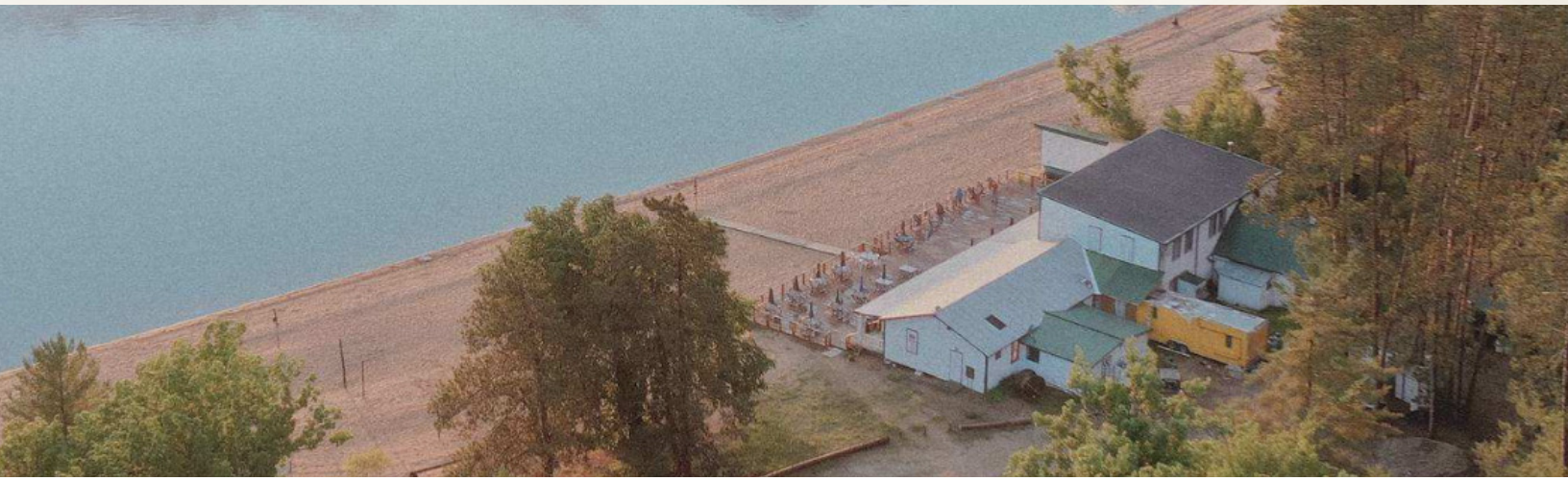

LES ÉTAPES DU PROCESSUS RÉALISÉES PAR LE COMITÉ DE TRAVAIL

CARTOGRAPHIE DES PARTIES PRENANTES

Cet exercice, réalisé avec le comité de travail, avait pour objectif de cibler l'ensemble des parties prenantes à mobiliser dans le cadre de la démarche. Une liste des différentes organisations ayant un rôle à jouer dans l'amélioration des conditions de vie des aînés a été dressée afin de les solliciter aux différentes étapes de consultation et de coconstruction de la politique.

CARTOGRAPHIE DES PARTIES PRENANTES

POLITIQUE MADA / PONTIAC

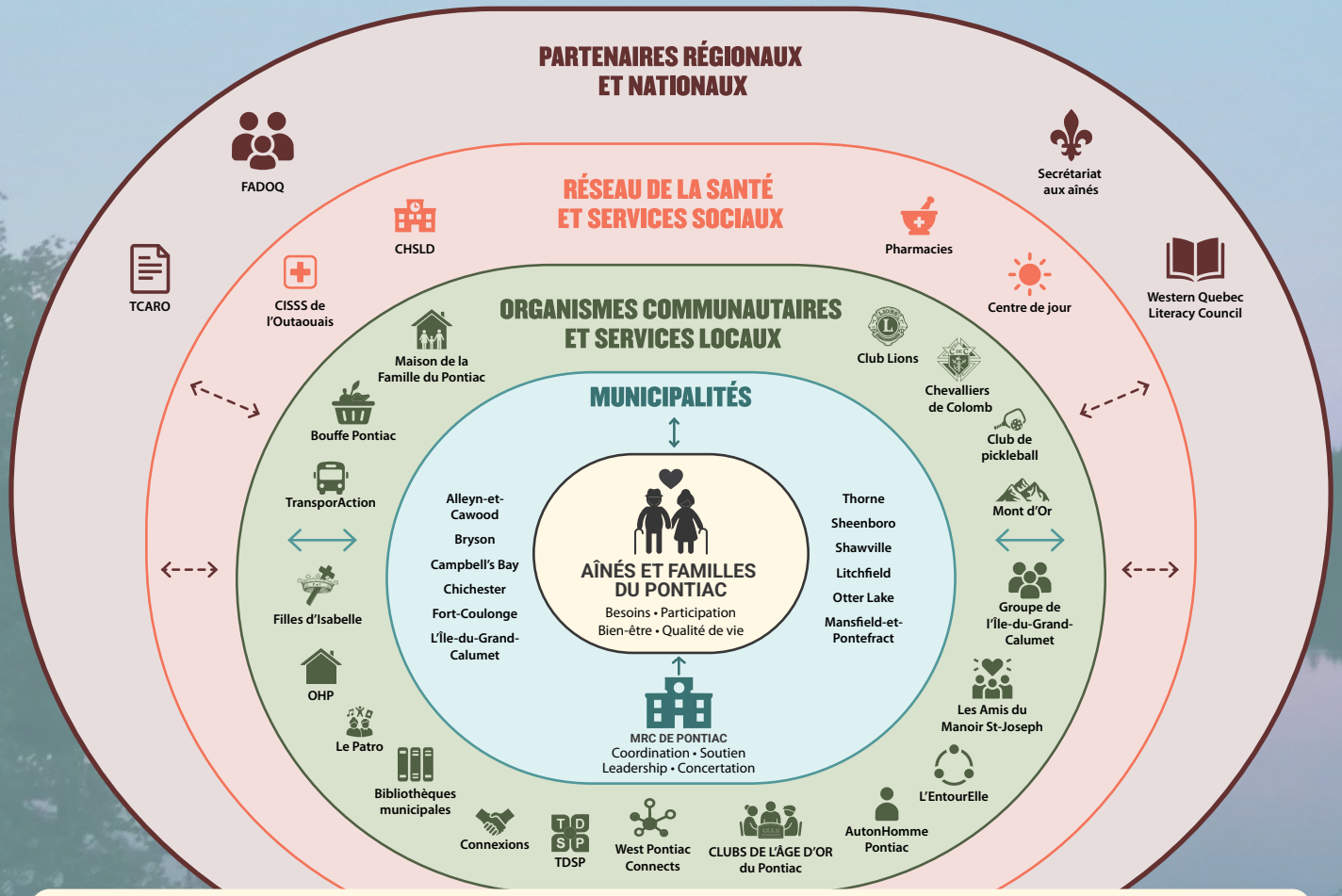

LÉGENDE

1. Municipalités
2. Organismes communautaires et services locaux
3. Réseau de la santé et services sociaux
4. Partenaires régionaux et nationaux

TYPES DE LIENS

⟷ Collaboration / Concertation

<- - -> Soutien / Financement

NOTES

Cette cartographie illustre les principaux acteurs qui contribuent au bien-être et à la qualité de vie des aînés et des familles du Pontiac.
Les liens entre les parties prenantes favorisent la complémentarité des actions et une approche concertée et inclusive.

SONDAGE CITOYEN

Dans le cadre de la démarche MADA, un sondage a été mis à la disposition des citoyens afin de mieux comprendre les besoins, les priorités et les réalités des personnes aînées du Pontiac. Pour rejoindre le plus grand nombre de résidents possible, le questionnaire a été offert en deux formats : une version en ligne, accessible à partir d'un ordinateur ou d'un appareil mobile, et une version papier, distribuée dans plusieurs lieux communautaires et municipaux. Il était également disponible en version francophone et anglophone. Ce double format a permis de favoriser l'accessibilité, notamment pour les personnes moins familières avec les technologies, tout en recueillant une large diversité de points de vue essentiels à l'élaboration d'une politique MADA représentative et inclusive. 253 répondants ont complété le sondage ce qui nous a permis de dresser un portrait exhaustif de la situation actuelle.

SYNTHÈSE DES RÉSULTATS DU SONDAGE

1. Habitat et milieu de vie

- **Prédominance de la propriété** : Une vaste majorité (204 sur 253) possède sa propre maison unifamiliale.
- **Pression financière** : 74 répondants consacrent plus de 30 % de leurs revenus bruts au logement.
- **Manque de diversité** : 59 % déplorent l'absence de logements abordables (sous la barre des 1000 $/mois) et adaptés.
- **Besoins de soutien** : Demande prioritaire pour l'entretien extérieur (98 mentions), le transport (66) et les travaux ménagers (62).

2. Participation sociale et bénévolat

- **Engagement partagé** : Environ la moitié des répondants (129) s'impliquent bénévolement, motivés par la cause et la socialisation.
- **Faible soutien perçu** : Seulement 9 % des répondants estiment que les bénévoles sont bien soutenus (formation, remboursement).
- **Obstacles majeurs** : Le manque d'information sur les opportunités (56 mentions) et les défis de transport freinent l'engagement.
- **Valorisation** : Seuls 9 % pensent que les réalisations des aînés sont adéquatement reconnues par la communauté.

3. Loisirs et Culture

- **Priorités santé et plein air** : Forte demande pour les activités de détente (Yoga, Tai-chi), les groupes de marche et les jardins communautaires.
- **Accès inégal aux bibliothèques** : 40 répondants n'y ont pas accès dans leur municipalité;
- **Défis linguistiques** : Difficulté de participer à des activités en français dans une région majoritairement anglophone.
- **Infrastructures souhaitées** : Demande pour une piscine communautaire et des installations couvertes pour le pickleball.

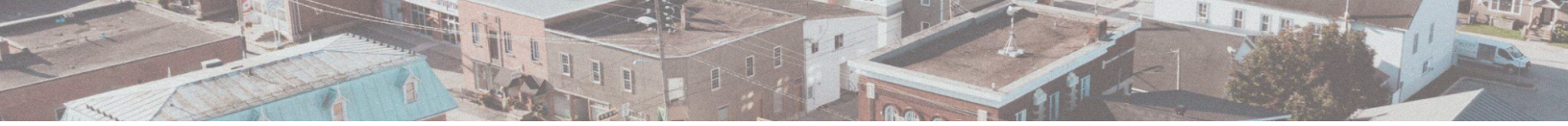

4. Accessibilité et Bâtiments

- **Bâtiments publics** : Les hôtels de ville sont jugés les plus accessibles (76 %), tandis que les arénas et gymnases le sont beaucoup moins (24-48 %).
- **Aménagement urbain critique** : Manque de bancs publics, de lieux de repos et de toilettes publiques à l'extérieur.
- **Sécurité piétonnière** : Trottoirs inégaux ou inexistants; la marche est perçue comme dangereuse à certains endroits.
- **Entretien hivernal** : Le déneigement déficient des trottoirs est une barrière majeure à la mobilité hivernale.

5. Sécurité et Santé

- **Accès aux soins précaire** : Seulement 21 % jugent l'accès aux professionnels de santé (médecins, dentistes) facile.
- **Insécurité énergétique** : Les pannes d'Hydro-Québec sont une menace directe (perte de chauffage, impossibilité de contacter le 911 via fibre optique).
- **Méconnaissance des services** : 79 % ignorent l'existence du programme de sécurité PAIR et 65 % le soutien aux proches aidants.
- **Veille sociale** : Forte demande pour un "Buddy System" (système de jumelage) pour vérifier l'état des personnes seules.

6. Communication

- **Difficulté d'accès** : Seuls 19 % trouvent facile d'obtenir de l'information sur les services spécifiques aux aînés.
- **Canaux privilégiés** : Sites web et réseaux sociaux dominent, mais la radio (CHIP FM) et les journaux locaux restent essentiels.
- **Solutions proposées** : Retour au publipostage (papier) pour contrer la fracture numérique et création d'un guichet unique d'information.

7. Transport

- **Dépendance à la voiture** : 230 répondants utilisent leur véhicule personnel; la perte du permis est perçue comme une perte totale d'indépendance.
- **Limites des services actuels** : TransporAction est apprécié mais surtout utilisé pour le médical; besoin criant pour les commissions et la socialisation.
- **Coûts** : Les tarifs de taxi sont prohibitifs pour les longues distances rurales
- **Vision d'avenir** : Souhait d'une navette communautaire régulière avec horaires fixes entre les villages.

DES CONSULTATIONS CITOYENNES

Un total de six consultations citoyennes ont été tenues dans plusieurs municipalités du Pontiac afin de recueillir directement les perceptions, les préoccupations et les idées des résidents. Ces rencontres, ouvertes à toutes et à tous, ont permis d'entendre la voix des personnes aînées, de leurs proches, des bénévoles, ainsi que d'acteurs communautaires et municipaux. Elles ont offert un espace d'échange inclusif où les participants ont pu discuter de thèmes clés tels que l'habitation, le transport, la participation sociale, la sécurité et les services.

Des consultations ont été tenues dans les municipalités de Fort-Coulonge, L'Isle-aux-Allumettes, Bryson, Alleyn-et-Cawood, Otter Lake et Shawville. Un grand total de 77 citoyens se sont déplacés pour venir partager leurs préoccupations.

Les commentaires recueillis lors de ces consultations ont joué un rôle essentiel dans l'élaboration d'une politique MADA représentative des réalités et des aspirations de nos communautés.

DES ASSEMBLÉES DE PARTENAIRES

Des consultations auprès des partenaires du milieu ont été menées dans le cadre de la démarche MADA. Deux rencontres ont ainsi réuni différents organismes, représentants municipaux et intervenants travaillant auprès des aînés.

Au total, près de 30 personnes se sont mobilisées afin de contribuer à l'élaboration d'un portrait des priorités et des besoins des aînés, ainsi qu'à l'identification des principaux enjeux liés au vieillissement dans la communauté.

Une troisième rencontre a permis de valider la politique ainsi que les plans d'action qui en découlent. Ce moment de concertation a offert aux participants l'occasion de confirmer la pertinence des orientations retenues, de valider les actions proposées en identifiant les porteurs et collaborateurs, et d'apporter les ajustements nécessaires. Il a également permis de s'assurer que les actions répondent concrètement aux réalités et aux attentes des aînés. Cette étape a contribué à renforcer l'adhésion et l'engagement des partenaires envers la mise en œuvre de la démarche MADA.

CONSULTATIONS AUPRÈS DES PARTENAIRES ET DE LA COMMUNAUTÉ

MRC de Pontiac – constats, besoins et orientations stratégiques en lien avec la démarche de renouvellement de la politique MADA

1. Synthèse des échanges et des priorités identifiées par les partenaires

Les échanges réalisés auprès des partenaires municipaux, communautaires et des citoyens permettent de dégager une lecture commune des réalités vécues par les aînés sur le territoire. Plusieurs constats structurants émergent, mettant en évidence à la fois les forces existantes et les défis à relever.

1.1 Un territoire riche d'initiatives, mais fragmenté

Le territoire se caractérise par la présence de nombreuses initiatives locales, portées par les municipalités et les organismes communautaires. Toutefois, ces actions demeurent largement isolées les unes des autres, avec peu de mécanismes structurés de coordination ou de circulation de l'information. Cette fragmentation limite la lisibilité de l'offre de services et contribue à une expérience citoyenne morcelée.

1.2 Des enjeux importants de mobilité et d'accessibilité territoriale

La configuration géographique du territoire, combinée à un manque de solutions de transport adaptées, constitue un frein majeur à la participation sociale des aînés. Les distances entre les municipalités accentuent les inégalités d'accès aux activités, aux services et aux lieux de participation communautaire.

1.3 Un accès à l'information complexe et dispersé

Un enjeu récurrent concerne la difficulté pour les citoyens de s'orienter dans l'offre existante. L'information est multiple, dispersée et rarement centralisée, ce qui complexifie l'accès aux services et limite leur utilisation. L'absence d'un point d'entrée clair est particulièrement marquée.

1.4 Des enjeux d'inclusion et de lien social

Les échanges mettent en lumière des réalités d'isolement social, notamment chez les aînés nouvellement arrivés ou en perte de repères. Contrairement à certaines perceptions, les milieux ruraux peuvent présenter des réseaux sociaux fermés, rendant l'intégration plus difficile. Le besoin de renforcer les liens entre générations et entre communautés est fortement exprimé.

1.5 Des contraintes très concrètes du quotidien

Au-delà des enjeux systémiques, plusieurs difficultés très concrètes sont soulevées : accessibilité physique des services, contraintes liées aux déplacements quotidiens, adaptation des milieux de vie, ou encore accès aux programmes existants qui demeurent souvent méconnus ou difficiles à utiliser.

1.6 Une volonté claire de mieux connecter les acteurs

Un consensus fort émerge autour de la nécessité de renforcer la collaboration entre municipalités, organismes et partenaires afin d'assurer une meilleure cohérence territoriale et une expérience citoyenne plus fluide.

2. Besoins prioritaires identifiés

À partir des constats, plusieurs besoins transversaux et prioritaires se dégagent :

- Renforcer la **connexion et la coordination entre les municipalités et les acteurs du milieu**
- Améliorer la **mobilité et l'accessibilité territoriale**
- Simplifier et **centraliser l'accès à l'information**
- Soutenir **l'inclusion sociale, intergénérationnelle et communautaire**
- Faciliter **l'intégration des nouveaux arrivants et des aînés**
- Valoriser et rendre plus visibles les **ressources et programmes existants**
- Adapter les services aux **réalités concrètes du quotidien**
- Développer une approche plus intégrée de la **diffusion de l'information et de la communication**

LA VALIDATION DE LA POLITIQUE ET DES PLANS D'ACTION MUNICIPAUX

En complément des actions définies à l'échelle de la MRC, des rencontres ont été réalisées avec chacune des municipalités afin d'identifier leurs enjeux spécifiques et de développer des plans d'action adaptés à leurs réalités locales. Cette démarche a permis d'assurer une meilleure prise en compte des particularités du territoire et de renforcer l'arrimage entre les interventions locales et régionales.

L'ensemble de la politique et des plans d'action, tant à l'échelle de la MRC que des municipalités, a par la suite été présenté au conseil des maires de la MRC de Pontiac. À l'issue de ce processus, le conseil a officiellement entériné la démarche en septembre 2026 par voie de résolution.

Cette étape de validation a permis de confirmer la cohérence des orientations, de consolider l'engagement des élus et des partenaires, et de jeter les bases d'une mise en œuvre concertée et structurée de la démarche MADA sur l'ensemble du territoire.

VISION

D'ici 2031, le Pontiac sera reconnu comme un territoire où chaque aîné vieillit au cœur d'une communauté bienveillante, inclusive et interconnectée.

Cette vision repose sur une transformation collective portée par la collaboration entre les municipalités, afin d'offrir des services équitables, accessibles et adaptés à l'ensemble du territoire. Elle se concrétise à travers trois grands objectifs :

- garantir un cadre de vie sécuritaire, accessible et connecté,
- éliminer les barrières à la participation sociale et à l'accès à l'information,
- briser l'isolement en favorisant l'entraide, notamment entre les générations.

Guidée par des valeurs de bienveillance et de dignité, la démarche place l'humain au cœur des décisions. Elle s'appuie également sur la solidarité et l'inclusion, en promouvant une vision d'« un grand Pontiac », où les communautés agissent comme un réseau uni. La responsabilisation de chaque acteur, l'ouverture aux idées nouvelles, l'équité territoriale et une approche proactive viennent soutenir cette ambition, afin de bâtir un milieu de vie dynamique, respectueux et engagé envers le mieux-être des aînés.

LE PLAN D'ACTION MRC

Le plan d'action de la MRC s'inscrit dans une volonté d'offrir aux aînés un milieu de vie plus accessible, inclusif et adapté à leurs réalités. Il repose sur une approche concertée qui mise sur la mise en réseau des acteurs, l'optimisation des ressources existantes et une meilleure cohérence des interventions à l'échelle du territoire. Les actions proposées couvrent plusieurs dimensions du quotidien des aînés, afin d'agir de manière globale et intégrée.

OBJECTIFS GÉNÉRAUX

Le plan d'action vise à améliorer l'accès à l'information et aux services, à renforcer la coordination entre les acteurs du territoire et à soutenir l'autonomie des aînés. Il cherche également à favoriser leur participation sociale, à réduire les situations d'isolement et à contribuer au développement de milieux de vie sécuritaires, accessibles et inclusifs.

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES

De manière plus concrète, les actions prévues visent à mettre en place des mécanismes facilitant l'accès à l'information et l'accompagnement des aînés, à améliorer les solutions de transport et la mobilité sur le territoire, ainsi qu'à adapter les infrastructures et les espaces publics. Elles soutiennent également le développement d'activités et d'initiatives favorisant l'engagement social, l'inclusion et l'entraide, de même que la mise en place de mesures contribuant à la sécurité, au maintien à domicile et à des conditions de logement adaptées aux réalités des aînés.

RÔLE DE LA MRC, DES MUNICIPALITÉS ET DES DIFFÉRENTS PARTENAIRES

Dans une approche territoriale intégrée, les municipalités occupent un rôle central en tant que point de proximité avec les citoyens et pivot du système local. Elles agissent comme porte d'entrée pour la population, facilitent l'accès à l'information, orientent les citoyens vers les ressources appropriées et assurent la mise en relation des initiatives présentes sur le territoire. Leur rôle consiste moins à offrir tous les services qu'à favoriser la coordination, la cohérence et la visibilité de l'offre existante, afin de réduire la fragmentation et de simplifier les parcours des citoyens.

La MRC joue quant à elle un rôle de soutien structurant à l'échelle régionale. Elle favorise la concertation entre les municipalités, encourage la mutualisation des outils et des ressources, et contribue à l'harmonisation des pratiques et des communications sur l'ensemble du territoire. Par son leadership régional, elle permet d'assurer une vision d'ensemble et d'amplifier l'impact des actions locales.

Les partenaires du milieu — organismes communautaires, réseau de la santé, milieu associatif et acteurs socioéconomiques — contribuent activement à la mise en œuvre des actions. Ils apportent leur expertise, offrent des services complémentaires et participent à la mobilisation du milieu. La collaboration entre ces acteurs, souvent issus de secteurs variés, permet de renforcer la cohésion du territoire et d'assurer des réponses mieux adaptées aux besoins des aînés.

Ainsi, la réussite de la démarche repose sur une responsabilité partagée, où chacun contribue, selon son rôle, à créer un environnement plus accessible, cohérent et inclusif pour les aînés.

REMERCIEMENTS

Dans une approche territoriale intégrée, les municipalités occupent un rôle central en tant que point Malgré les défis propres au contexte de réalisation, la démarche collective MADA de la MRC de Pontiac a pu se concrétiser grâce à la collaboration et à l'engagement de nombreux acteurs du milieu.

Nous tenons à remercier chaleureusement :

- les membres du comité de pilotage de la MRC de Pontiac ;
- les membres des comités MADA des municipalités participantes ;
- les personnes aînées ayant pris part aux différentes activités de consultation ;
- les élus et élues du territoire et directeurs généraux des municipalités pour leur implication soutenue tout au long de la démarche.;
- l'ensemble des organismes, partenaires et intervenants ayant contribué à la réflexion et à la mobilisation ;
- les membres du personnel de la MRC de Pontiac

Nous remercions également les partenaires suivants pour leur contribution essentielle :

- le Secrétariat aux aînés du ministère de la Santé et des Services sociaux pour son soutien ;
- la firme Communagir, ainsi que madame Violaine Guérin, conseillère en développement collectif, pour leur expertise et leur accompagnement professionnel tout au long de la démarche.

Leur contribution collective a permis de jeter les bases d'une politique concertée, ancrée dans les réalités du territoire et tournée vers le mieux-être des aînés du Pontiac.

MRC PONTIAC OUTAOUAIS

Municipalité amie des aînés

En partenariat avec :

Québec